



**Union Royale des Sociétés de Tir de Belgique – Aile francophone ASBL**

Siège social : rue 't Serstevens, 4 B-6530 Thuin Entreprise N° 418.483.239

Sous le haut patronage de S.M. le Roi, affiliée à l'ISSF et au COIB

Fédération sportive reconnue par l'Exécutif de la Communauté française

**Commission provinciale liégeoise**



**Sébastien HERBILLON**

[shcommprov@gmail.com](mailto:shcommprov@gmail.com)

0032 470 75 81 28

M. /Mme.

Grâce-Hollogne, le 8 mars 2024

**Convocation au championnat provincial 2024**

**Disc.15 - PISTOLET LIBRE**

**14/04/2024 – CCAT RUE DES SPORTS 47 – 4540 AMAY**

Vous êtes prié de vous présenter au responsable de l'organisation au moins ½ heure avant le début de la compétition qui aura lieu le **dimanche 14 avril 2024**. De vous munir, pour les disciplines à feu, des autorisations pour vos armes et de votre extrait du casier judiciaire vieux d'un an au plus.

Dans l'intérêt du club qui nous accueille, nous serons au regret d'interdire l'accès du pas de tir aux personnes qui ne rempliront pas les conditions énumérées ci-dessus.

**Attention la rue des Sports est limitée à 20KM/H.**

Votre heure de passage : voir tableau ci-joint

Le règlement « absentéisme » est de stricte application.

Si vous ne pouvez répondre à la présente convocation, je vous prie de bien vouloir m'en avvertir dès que possible.

Pour votre information, restez attentifs à vos courriels ainsi qu'à notre site <https://www.ftirpl.org/>

Bonne compétition et salutations sportives,

Sébastien Herbillon  
Organisation & Arbitrage

Page 1

Commission provinciale liégeoise de l'URSTBf - ASBL

# Championnat provincial 2024

Disc.15 - PISTOLET Libre

14/04/2024 - CCAT AMAY

Tableau des heures de passage

	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>CAT.</b>	<b>CLUB</b>	<b>DISC.</b>	<b>HEURE</b>
<b>1</b>	CIPOLLA	ACHILE	S1	74	15	10 HEURES
<b>2</b>	LIEBENS	BART	S1	85	15	10 HEURES
<b>3</b>	DEROUAUX	JEAN-MARC	S1	80	15	10 HEURES
<b>4</b>	FISCHER	BERNARD	S3	80	15	10 HEURES